

PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé



Dannemarie



2.2. - Projet d'Aménagement et de Développement Durable

2.2.1. Les zones agricoles et les zones naturelles et forestières

2.2.2. Les zones urbaines et à urbaniser

ÉLABORATION

Approuvée par Délibération du Conseil Municipal
du 28 mars 2007.

Le Maire



mars 2007

PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Dannemarie



2.2.1 - Projet d'Aménagement et de Développement Durable Document graphique 1 *Les zones agricoles et les zones naturelles et forestières*

ÉLABORATION

Approuvée par Délibération du Conseil Municipal
du 28 mars 2007.

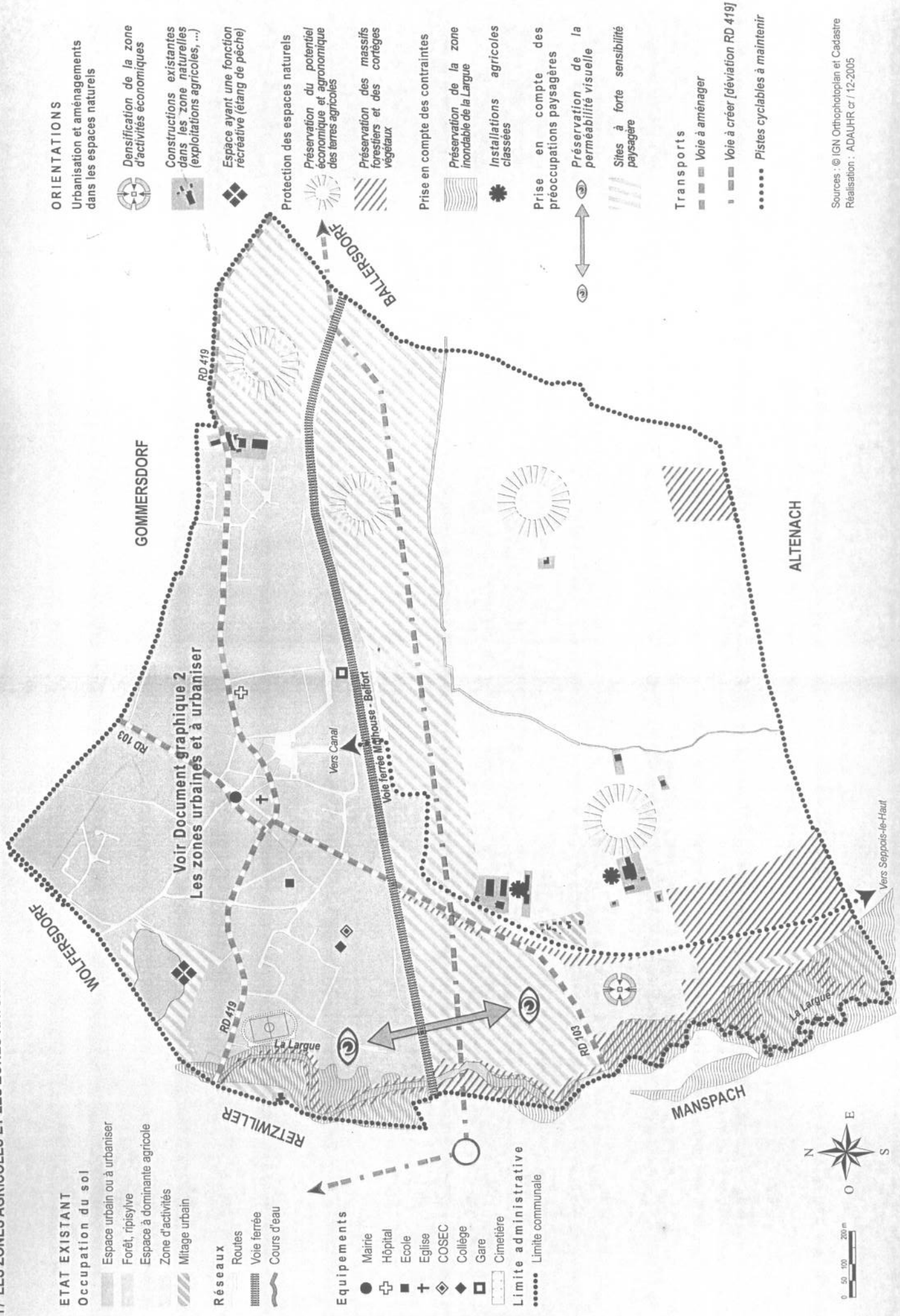
Le Maire



DAUHR

mars 2007

I / LES ZONES AGRICOLES ET LES ZONES NATURELLES ET FORESTIERES



ETAT EXISTANT
Occupation du sol

- Espace urbain ou à urbaniser
- Forêt, ripisylve
- Espace à dominante agricole
- Zone d'activités
- Mitage urbain

Réseaux

- Routes
- Voie ferrée
- Cours d'eau

Equipements

- Mairie
- ⊕ Hôpital
- ⊕ Ecole
- ⊕ COSEC
- ⊕ Collège
- Gare
- Cimetière

Limite administrative

- Limite communale

ORIENTATIONS

Urbanisation et aménagements dans les espaces naturels

● Densification de la zone d'activités économiques

■ Constructions existantes dans les zones naturelles (exploitations agricoles, ...)

◆ Espace ayant une fonction récréative (étang de pêche)

☼ Protection des espaces naturels
Préservation du potentiel économique et agronomique des terres agricoles

▨ Préservation des massifs forestiers et des cortèges végétaux

— Prise en compte des contraintes

▨ Préservation de la zone inondable de la Largue

⊙ Installations agricoles classées

↔ Prise en compte des préoccupations paysagères

↔ Préservation de la perméabilité visuelle

▨ Sites à forte sensibilité paysagère

Transports

- ▨ Voie à aménager
- ▨ Voie à créer [déviation RD 419]
- Pistes cyclables à maintenir



Sources : © IGN Orthophotoplan et Cadastre
Réalisation : ADAUHR cr / 12-2005

PLAN LOCAL d'URBANISME

Approuvé

Dannemarie

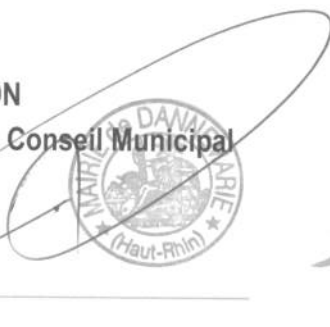


2.2.2 - Projet d'Aménagement et de Développement Durable Document graphique 2 *Les zones urbaines et à urbaniser*

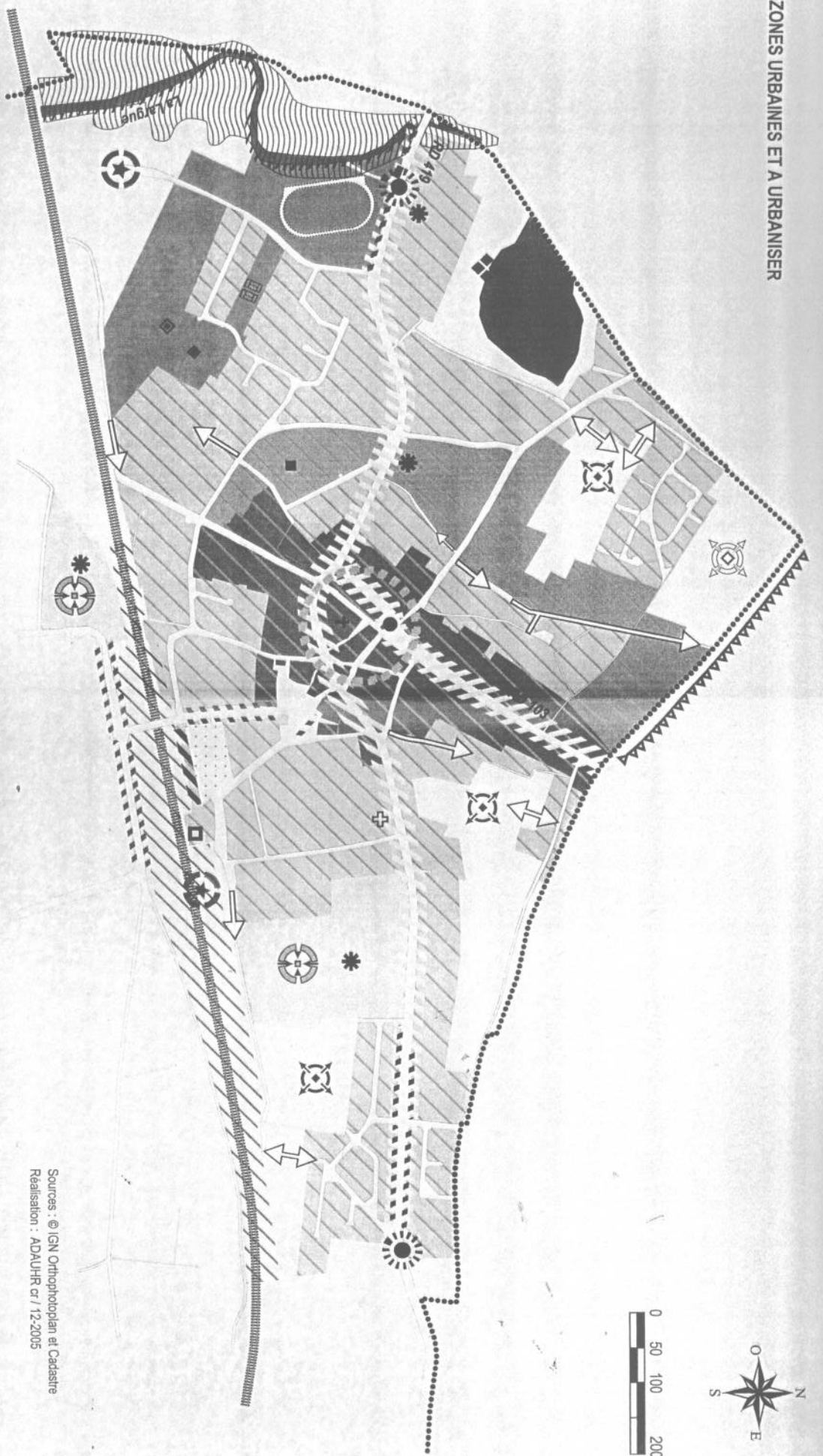
ÉLABORATION

Approuvée par Délibération du Conseil Municipal
du 28 mars 2007.

Le Maire



mars 2007



Sources : @ IGN Orthophotoplan et Cadastre
 Réalisation : ADAUHR cr / 12-2005

ETAT EXISTANT

- Occupation du sol**
- Espace urbain ancien
 - Espace urbain dense
 - Espace urbain
 - Equipements publics
 - /// Espace ferroviaire urbain
 - /// Zone d'activités
 - Espace à dominante agricole
- Réseaux**
- Routes
 - Voie ferrée
 - Cours d'eau

Equipements

- Mairie
 - ⊕ Hôpital
 - Ecole
 - + Eglise
 - ◆ COSEC
 - ◆ Collège
 - Gare
 - ◉ Cimetière
- Limite administrative**
- Limite communale

ORIENTATIONS

- Structuration urbaine**
- ⊕ Cœur de ville à conforter et à valoriser
 - /// Densification et mixité de l'espace urbain
 - ⊕ Extension de la zone urbaine 1^{ère} phase
 - ⊕ Extension de la zone urbaine 2^{ème} phase

Développement économique

- ⊕ Densification des zones existantes
- ⊕ Création d'une zone d'activités tertiaires
- Permettre l'implantation d'activités compatibles avec l'habitat

Aménagement

- ☀ Entrée d'agglomération à mettre en valeur
- ⊕ Extension du secteur recevant des équipements publics
- ◆ Rôle récréatif de l'étang
- ◆ Traitement des voies
- ▲▲▲ Traitement du front urbain
- /// Protection des boisements
- /// Extension du cimetière

Transports

- ↔ Desserte à créer, aménager

CONTRAINTES

- ▨ Zone inondable
- * Installation classée